



## COMITÉ HEBERGEMENT LC DU 19 JUILLET 2022

Suite aux trop nombreuses remontées négatives quant aux problèmes de recalage de réveil, navette ou listes PEQ avec les prénoms (sûreté), **la direction nous rappelle que les recalages dépendent TOUJOURS des escales.**

Nous sommes informés qu'un plan d'action est mis en place afin qu'il y ait un suivi des envois de recalage par API aux escales. **Les escales restent celles qui doivent faire les demandes de recalage aux hôtels.**

API doit vérifier que le message est bien reçu par les escales, assurer un suivi (selon heure de connaissance du recalage, l'escale est-elle ouverte ou non ? etc...) et vérifier que le message est transmis aux hôtels puis aux PEQ, s'assurer également que l'heure donnée est bien comprise (réveil, ramassage, TU, local etc)

*Last minute* : un représentant API sera désormais présent à chaque comité hébergement.

### AFRIQUE

BJL : Toujours impossible de retirer de l'argent à l'hôtel et taxe de 3% lorsque l'on paye nos factures en carte bancaire. Nous avons à nouveau demandé que l'IR soit réévaluée en conséquence afin de couvrir ces frais supplémentaires.

DSS : délogement hôtel aéroport jusqu'au 2 août suite décision Sûreté.

LOS : Un rappel a été fait à l'escale concernant l'allocation des chambres. PDJ toujours uniquement au buffet, pas de room service pour le PDJ.

NSI : attente chambres, pour y pallier la direction augmente le nombre de réservations de chambres afin qu'il y en ait davantage qui soient potentiellement prêtes.

ZNZ : hôtel invalidé donc la sûreté propose un autre hôtel, test à venir début octobre avant changement pour ce nouvel hôtel plus loin mais plus conforme à la PGK.

## MOYEN ORIENT

DXB : recalage réveil via la TV, demande que ce soit fait via message clignotant sur téléphone.

TLV : problème de dimensionnement navette, la plus grande ne compte que 16 places et ne répond pas à la règle des 30% lorsque l'avion est un B 777 300. La direction propose une voiture supplémentaire ou un taxi dans ces cas.

## ASIE

BLR : Remonté attribution de chambres près des ascenseurs.

## AMERIQUES

ATL : retour PNC informant qu'il n'y a pas de room service le dimanche, la direction n'est pas au courant, va se renseigner.

BOS: problèmes de recalage.

CUN : chambres près des ascenseurs attribuées à plusieurs PNC du 2eme vol. Demande de retirer les chambres terminant par 52 et 54, la direction émet des doutes sur la faisabilité car seulement 5 chambres peuvent être attribuées par étage.

Les pilotes sont toujours hébergés dans la tour et les PNC du 1er vol sont également dans la tour, ceux du 2eme vol sont hébergés dans l'aile à partir du 3eme étage.

DFW : hôtel invalidé en mars, un arbitrage est en cours pour un autre hôtel pour l'été prochain... d'ici là nous restons dans l'hôtel bien qu'invalidé.

DTW : Nous changeons enfin d'hôtel pour rejoindre celui des pilotes jusqu'au 1/12. A cette date, des travaux vont debiter, seuls les pilotes peuvent y être hébergés.

Au 01/12 les PNC iront dans un autre hôtel jusqu'à la fin des travaux (01/08/23). Hébergement commun à compter du 01/08/23.

LAX : de nouvelles attributions de chambres au-dessus des ventilateurs ont été reportées. Le prestataire transport change le 20/07 afin de pallier le problème des navettes vieillissantes.

MIA : un troisième vol arrive donc le volume de chambres va augmenter, l'hôtelier doit conserver les chambres terminant en 35 et 36 (près des ascenseurs) mais il inhibe la sonnerie des ascenseurs aux 2 étages où les équipages sont hébergés.

MSP : volonté de changer d'hôtel à la saison prochaine (fin des vols 30/09). Les problèmes de room service PDJ perdurent, il faut aller chercher une box en bas. Chambres communicantes et en face des ascenseurs, le côté rue est très bruyant et l'autre côté très sombre. Un appel d'offres sera lancé pour reprise des vols à la saison été. Test à venir en sept (18/09).

YQB : les chambres en face des blocs climatisation ont été retirées.

JFK : les pilotes restent dans l'hôtel actuel et rappellent que leurs chambres doivent être allouées à partir du 33e étage.

SFO: changement de prestataire de navettes.

IAD: les PNC du vol supplémentaire sont hébergés dans l'ancien hôtel PNC jusqu'au 30/07 inclus.

CILA

BOG : les chambres sont communicantes mais dans le côté rénové et calme, l'hôtelier s'engage à boucher les portes communicantes malgré l'appel d'offres et le fort risque de sortie de cet hôtel à partir de juin 23.

HAV : changement d'hôtel au 01/08.

FDL : nous restons dans l'hôtel actuel mais la direction réserve 15 chambres de plus afin de pallier les attentes chambres (certaines seront d'anciennes chambres communicantes qui ont été murées et des rideaux occultants installés). Depuis cette action, moins d'attente chambres.

LIM : appel d'offres car fin de contrat mais volonté de rester dans l'hôtel actuel.

PTY : appel d'offres en cours.

PTP : à compter du 01/08, les pilotes seront logés dans un autre hôtel (sans plage), test le 25/07 annulé pour les PNC. Nous restons dans l'hôtel actuel mais la direction s'est déplacée la semaine dernière avec un plan d'action et cahier des charges précis et un vol en novembre est prévu pour vérification de la réalisation des travaux, la direction de l'hôtel s'est engagé à :

- La construction d'un mur anti-bruit entre hôtel et voisins (coq, chiens...)
- Installation de filets anti coq
- Installation d'un appareil à ultrason pour éloigner les nuisibles
- Les 6 chambres des pilotes seront données aux maîtrises
- 14 chambres supplémentaires seront mises dans l'inventaire pour éviter les attentes chambres (les chambres ne seront pas forcément rénovées donc baignoire iso douche)
  - En cuisine : rénovation de filets d'air froid pour éloigner les insectes et rénovation de la totalité de la chaîne du froid
  - passage de karcher (pour entretien des joints) seulement entre 10h et 12h
  - Le wifi est passé à la fibre optique.
  - Nettoyage des clim tous les 15 jours.

SDQ : appel d'offres toujours en cours.

GRU : appel d'offres en cours, résultats en août pour un possible hébergement en centre-ville. Nous apprenons lors de ce comité que les CR hébergement ne sont pas envoyés directement au Pôle social, les cadres PNC doivent faire des extractions sur les CR des escales « sensibles hébergement » afin de les trouver. Les CC/CCP doivent alerter par mail le Pôle social de la rédaction d'un CR.

Pascal et Anne-Laure